



S.I.R.D.
135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **31-10**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
du 7 juillet 2010**

Le sept juillet deux mille dix, à dix huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Monsieur Michel BAFFERT, Président du SIRD

Date de convocation : 23 juin 2010

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 15 Votants : 17

Présents : M.BAFFERT(2), Y.BOULARD, J.CARRIER, M. CHAMUSSY, J. CHAPUIS, C.DIDIER, G.FRIER, J.GAUTHIER, V.GONNET, G.JULLIEN, M.MASTROMAURO, A. MATRAIRE (2) M.REPELLIN, D.ROUX, J.TESSAIRE

Absents excusés : M. BROUZET, A. CARBONARI, C.COIGNE, F.GILABERT, P.MOLINARO, A.SAUNIER-PLUMAZ

Président de séance : Michel BAFFERT

Secrétaire de Séance : Véronique GONNET:

OBJET : PROGRAMMATION TRAVAUX SUR EQUIPEMENTS SPORTIFS

Dotation Territoriale 2011-Demande de subvention au Conseil Général de l'Isère.

Rapporteur : Guy JULLIEN

Le Vice-président expose :

Depuis le 1^{er} janvier 2007, le Conseil Général de l'Isère a réformé ses aides à l'investissement en distinguant deux enveloppes financières : la dotation départementale et la dotation territoriale.

Dans le cadre de la dotation territoriale et dans la logique de développement durable adoptée par le Conseil Général, le SIRD souhaite faire inscrire les investissements suivants :

- **Opération n° 1 :**

Suite à l'extension du centre sportif Yves Brouzet à Seyssins en 2009, des travaux de rénovation du bâtiment construit en 1981 sont à programmer dans le cadre de la préparation budgétaire 2011.

✓ L'extension a été construite dans le respect de la RT 2005 et dans un souci de réduction des consommations énergétiques du bâtiment (une des cibles HQE retenue était la « gestion de l'énergie »).

La commune de Seyssins adhère au Plan Climat local de l'agglomération grenobloise et dans la continuité des engagements pris dans ce cadre, le SIRD souhaite engager des travaux de rénovation des menuiseries du bâtiment datant de 1981.

Nature des travaux : changement des châssis des vestiaires Est : pose de nouveaux châssis à rupture de pont thermique et double vitrage.

Le montant de ces travaux est estimé à 13 840 € HT.

✓ Par arrêté du 1^{er} février 2010, le ministère de la santé et des sports a défini les prescriptions techniques applicables aux installations collectives de production d'eau chaude sanitaire alimentant les établissements recevant du public. Ces prescriptions concernent notamment la fréquence et la nature des surveillances, les mesures de la température de l'eau, les campagnes d'analyse de légionelle dans chacun des réseaux d'eau chaude sanitaire. Ces mesures s'appliquant à compter du 1^{er} janvier 2012 dans les gymnases, il est nécessaire d'effectuer des travaux d'adaptation sur le réseau de production d'eau chaude sanitaire du centre sportif Yves Brouzet (changement de clapet, ajout de purgeur, ajout de manchette témoin, ajout de robinets de puisage pour prélèvement analyse légionelle,...).

Le montant de ces travaux est estimé à 2000 € HT.

Le montant de l'opération pour les travaux du centre sportif Yves Brouzet est donc de 15 840 € HT

- **Opération n°2 :**

Suite aux diagnostics concernant l'accessibilité aux personnes handicapées du centre sportif Aristide Bergès (Seyssinet-Pariset) et du gymnase Jules Vallès (Fontaine), des travaux sont nécessaires afin de permettre l'accessibilité des bâtiments à tous.

Complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset :

✓ Remplacement de 9 portes à double vantaux par des vantaux tiercés, pose d'un lit de change conforme dans 4 vestiaires (sur 8) : 31 000 € HT

✓ Adaptation de 4 sanitaires par l'ajout de lave mains, robinetteries adaptées, dispositifs permettant de refermer la porte des sanitaires, création de 2 sanitaires mixtes adaptés à tous et remplacement de 2 lave mains : 16 200 € HT

Gymnase Jules Vallès de Fontaine:

✓ Equipement de deux vestiaires sur 4 avec sièges et barres d'appui et création de sanitaires mixtes adaptés à tous : 4 100 € HT

Le montant de l'opération pour la mise en accessibilité des deux bâtiments est donc de 51 300 € HT.

- **Opération n° 3 :**

Afin d'optimiser et de sécuriser l'accès du gymnase Georges Nominé de Seyssinet-Pariset, un dispositif de contrôle d'accès autonome va être installé. La gestion du fonctionnement en sera nettement améliorée.

Le montant des travaux correspondant à l'installation de serrures spécifiques sur 15 portes est estimé à 9 010 € HT.

Monsieur le Vice-Président demande d'autoriser le Président à solliciter une subvention à hauteur maximale de 50% du montant HT des travaux auprès du Conseil Général de l'Isère dans le cadre de la dotation territoriale, pour les opérations décrites ci-dessus.

Après débat, le comité syndical :

✚ AUTORISE le Président à solliciter une subvention à hauteur maximale de 50% du montant HT des travaux auprès du Conseil Général de l'Isère dans le cadre de la dotation territoriale pour :

- Opération n° 1 : travaux de rénovation (énergie – eau) au centre sportif Yves Brouzet à Seyssins, 15 840 € HT
- Opération n°2 : mise en accessibilité du gymnase Jules Vallès (Fontaine) et du complexe sportif Aristide Bergès (Seyssinet-Pariset), 51 300 € HT
- Opération n°3 : optimisation et sécurisation du gymnase Georges Nominé à Seyssinet-Pariset, 9 010 € HT.

✚ AUTORISE le président à signer tout document relatif à ce dossier.

✚ S'ENGAGE à inscrire au budget 2011 la part restant à la charge du Syndicat Intercommunal

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits
Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 8 juillet 2010
Le Président
Michel BAFFERT